



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 66018

Texte de la question

Mme Sylvia Bassot attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'éco-prêt à taux zéro. De nombreux propriétaires ont commencé à investir dans de nouvelles menuiseries plus performantes au niveau énergétique avant la mise en place de l'éco-prêt. Toutefois, pour les menuiseries restant à changer, ils se trouvent bloqués puisque le dispositif ne s'applique que si 50 % des ouvertures sont remplacées. Les personnes qui ont fait des efforts par le passé se trouvent donc pénalisées. Elle souhaiterait savoir si ce dispositif de l'éco-prêt peut être revu afin d'intégrer un pourcentage d'ouvertures moins important pour y avoir accès.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Bassot](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66018

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11598

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)